

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 21 septembre 2016

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour agrandir le volume en toiture et aménager une terrasse sur la toiture plate de l'immeuble situé à l'avenue Robert Dalechamp, 58.

Madame, Monsieur,

Nous nous opposons à l'aménagement de la terrasse sur la toiture plate de l'immeuble ainsi qu'aux dérogations demandées. Ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse. De plus l'habitation se situe sur un coin.

L'accès à cette terrasse se situant dans le hall d'entrée de l'appartement ainsi que la taille démesurée (plus de 42m²) nous conforte dans la pensée que les nuisances sonores risquent d'être importantes. Malgré les efforts réalisés pour réduire l'effet mirador, Wolu-Inter-Quartiers demande que la taille de la terrasse soit réduite et que le reste de la toiture soit végétalisée. En effet, la végétalisation du reste de la toiture en toiture verte de type extensive permettra de ralentir l'écoulement des eaux en cas de forte pluie. Ce qui est un effet appréciable dans une commune fortement touchée par les inondations.

Pour ces raisons nous nous opposons à l'aménagement de cette terrasse tel que prévu et nous demandons à la commission de concertation de réduire significativement la superficie de la terrasse.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin
Coordinateur